Le président s'en prend aux journalistes

L'Association des hommes d'affaires veut être connue

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — S'il faut en croire son président, M. Claude Désaultels, l'Association des hommes d'affaires de Drummondville va faire parler d'elle au cours des prochains mois. Non seulement l'association a-t-elle connu un nouvel essor depuis environ un an, mais elle a abattu une besogne considérable dont les résultats sont à la veille d'être rendus publics. Et ils ne pourront faire autrement que de susciter l'intérêt de beaucoup de gens, selon le président des hommes d'affaires.

Une des grosses réalisations en cours actuellement est une enquête réalisée auprès des hommes d'affaires de Drummondville visant à effectuer un genre de recensement des commerces en place. Cette enquête permettra de connaître le nombre d'employés engagés dans les commerces,les salaires qui leur sont versés, en un mot, l'impact économique que représentent ces derniers dans l'économie d'une ville comme la nôtre.

Partant du fait que les commerces rapportent autant de revenus dans les coffres municipaux que toutes les industries mises ensemble, M. Désautels ne conçoit pas que les medias d'information privilégient ces dernières à leurs dépens dans la couverture des événements.

A ce sujet, il cite d'ailleurs en exemple, la tenue d'une soirée sociale organisée par la compagnie Celanese récemment, et qui a été largement couverte par la presse locale alors que les mêmes journalistes avaient été invités, en fin de semaine dernière, à participer à la soirée "party" de Noël de l'Association des hommes d'affaires, samedi soir dernier, et à laquelle aucun d'eux ne s'est présenté. M. Désaultels n'a pas caché sa grande déception face à l'absence totale des journalistes.

Il s'est déclaré d'autant plus déçu qu'il devait, à cette occasion, annoncer une "grande" nouvelle à la population, en présence, des journalistes bien sûr, mais aussi de tous les membres présents. Comme l'affaire a été ratée, il n'a plus l'intention maintenant de la rendre publique avant la mi-janvier. Il a mentionné qu'il s'était abstenu de faire part de l'annonce de cette "nouvelle" sur la carte d'invitation afin de prévenir toute fuite possible.

Pour revenir à l'enquête, soulignons qu'environ 800 hommes d'affaires sur un total de 1,175 ont reçu le questionnaire et que 75 pour cent d'entre eux ont déjà retourné le questionnaire rempli. Ce dernier fait également appel aux suggestions des hommes d'affaires dans le but de déceler les lacunes majeures auxquelles ils doivent faire face.

A partir des doléances exprimées dans la feuille de retour, l'Association des hommes d'affaires tâchera d'entreprendre une action directe et efficace dans le but de corriger ces lacunes.

Au cours du long entretien qui a eu lieu entre le représentant du Nouvelliste et le président de l'Association, celui-ci a répété à plusieurs reprises que les commerçants étaient méconnus de la population en général, de même que les services qu'ils offrent. M. Désaultels est bien décidé à tout faire pour qu'ils prennent enfin leur place au soleil, là où ils le méritent.

Il est d'ailleurs fort enthousiaste devant cette perspective. Il note par exemple que l'Association, pourtant fondée il y a 27 ans, ne comptait que 37 membres il y a deux ans. A la fin de la dernière campagne de recrutement, vers le mois de juin dernier, le nombre de membres avait atteint 180 et les hommes d'affaires n'ont cessé de continuer à adhérer au mouvement depuis,de sorte que le chiffre a maintenant grimpé à 250 membres. Comme l'a souligné M. Désaultels, en terminant, il reste maintenant aux journalistes à faire connaître notre travail.

Fondée depuis trois ans seulement, la compagnie Canadian Hockey Sticks s'est rapidement développée de sorte que le nombre de ses employés atteindra le chiffre de 125 au cours de la prochaine saison estivale. Un groupe d'hommes d'affaires de Drummondville ont effectué une visite industrielle dans cette usine, cette semaine. La visite était organisée par le comité industriel de la Chambre de commerce. (Photo Bo-Soleil)

Les élèves de la régionale St-François réussissent bien

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Les étudiants de la Commission scolaire régionale St-François ont réussi les examens du ministère de l'Education, en juin 1972, dans une proportion de 88.4 pour cent. Selon la compilation, les étudiants ont réussi 25,057 examens sur un total de 28,343.

Le communiqué rendu public, mercredi soir, par le coordonnateur de l'enseignement général de la Régionale, M. Louis Marchand, souligne également que des examens ont été passés par les étudiants dans 129 matières différentes, soit 59 matières de formation générale et 70 matières de formation professionnelle.

En formation générale, les moyennes de la régionale St-François sont supérieures aux moyennes provinciales pour 50 matières sur 59, soit 84.74 pour cent.

En formation professionnelle cependant, les moyennes de la Régionale, incluant les institutions privées, sont supérieures dans 31 matières sur 70, soit 44.28 pour cent. Les moyennes régionales étant plus basses dans certains secteurs de ce genre de formation, ceci n'implique pas que dans l'ensemble, les étudiants ont échoué; au contraire, ils ont réussi 88.4 pour cent des examens passés.

Démission

Par ailleurs, le nouveau directeur des services financiers de la Commission scolaire régionale, M. Marcel Laliberté de Victoriaville, qui venait tout juste d'être engagé à la suite du départ de M. Richard Désilets, qui lui, est allé occuper les mêmes fonctions au niveau municipal, a remis officiellement sa démission qui a été rendue effective le 7 décembre dernier.

Le président de la Régionale, M. Marcel Proulx, a souligné qu'il était difficile de refuser cette démission, dans les circonstances. Il a fait remarquer que la démission était due "à des raisons personnelles qu'on ne peut pas mentionner ici".

Quant au directeur général de la Commission scolaire, M. Jean-Yves Desjardins, il a jugé utile d'ajouter que la cause du départ n'était pas due à la CSRF, ni au centre administratif de cette commission scolaire. Le poste a été réouvert et les intéressés ont jusqu'à aujourd'hui pour poser leur candidature.

Notons également qu'un comité a été formé au sein de la Régionale dans le but d'étudier les règlements de la Fédération des commissions scolaires. Mme Paul-Hus a été élue présidente du comité qui sera appelée à siéger en une seule occasion.

Soulignons finalement que la Commission scolaire régionale innovera, lors de la prochaine assemblée, en allant siéger à l'école polyvalente Robert-Ouimet d'Acton Vale, le 10 janvier prochain. L'expérience avait été répétée de façon heureuse à plusieurs reprises, l'an dernier, mais ce sera la première sortie du genre pour la nouvelle commission scolaire régionale.

Le Père Noël participe au tricentenaire de la seigneurie Lévrard-Becquets

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS (A.P.) — Si les fêtes du tricentenaire de la seigneurie Lévrard-Becquet ont généralement été axées sur un hommage aux pionniers et aux anciens, elles se clôtureront par un hommage à la génération future. Et quoi de plus particulier encore que de célébrer cet hommage dans le décor fantastique du Père Noël.

Le bonhomme légendaire, sans doute plus vieux que la seigneurie Lévrard-Becquet, sera à Sainte-Sophie, dimanche, où il exprimera sa générosité toute aussi légendaire en remettant des cadeaux à tous les enfants.

Les organisateurs de la manifestation insistent pour dire que les présents seront d'une belle valeur et encouragent la participation de tous les enfants à cette activité.

Le point final aux célébrations du tricentenaire sera mis avec un souper de clôture, prévu pour la fin de décembre.

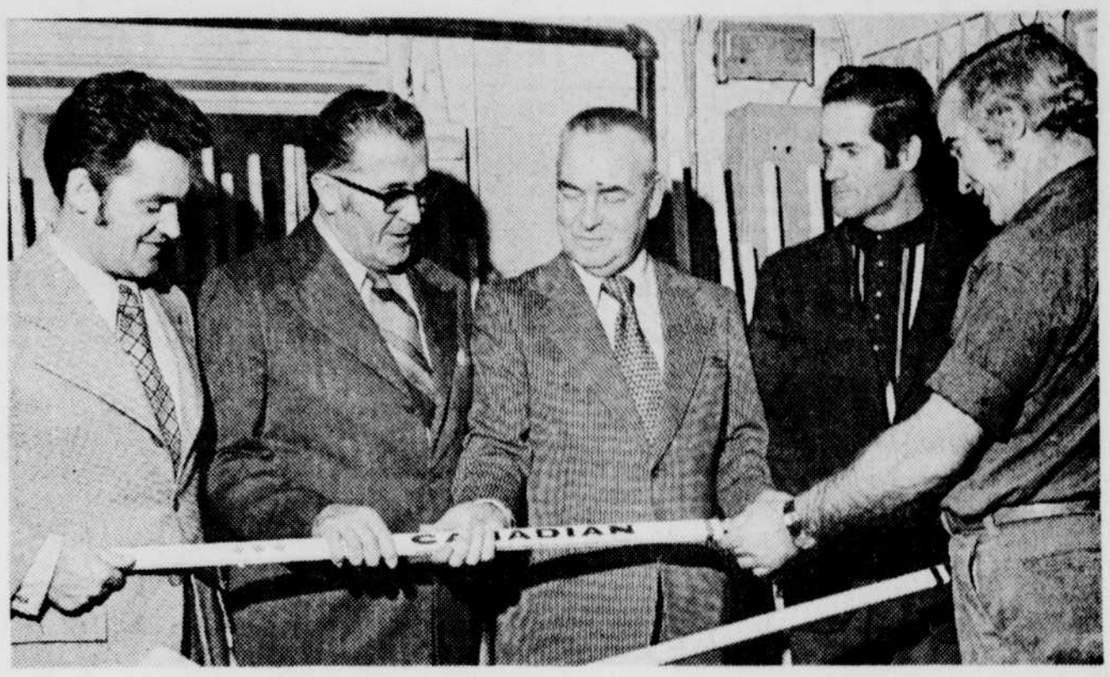

Plusieurs personnalités étaient présentes lors de la visite industrielle de la compagnie Canadian Hockey Sticks; ci-dessus, de gauche à droite, Me Gérard Fradet, président de la Chambre de commerce, M. Robert Cusson, maire de la municipalité de Grantham-Ouest où est établie l'usine, M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, ainsi que MM. Jean-Louis Gatien et Gaston Ruel, deux des dirigeants de l'entreprise. (Photo Bo-Soleil)

Canadian Hockey Sticks désire une meilleure distribution au Québec

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le président de la Compagnie Canadian Hockey Sticks, M. Marc Ruel a révélé, hier, que certains changements avaient été apportés au niveau de leur réseau de distribution au Québec dans le but d'obtenir une meilleure partie du marché dans la belle province. Comme nous le mentionnons dans notre édition d'hier, la compagnie que préside M. Ruel ne fournit que 5 pour cent de sa production de hockey sur le marché québecois.

Elle exporte cependant 40 pour cent de sa production en Ontario et le même pourcentage aux Etats-Unis, soit dans 30 états américains. Le réseau de distribution de Canadian Hockey Sticks couvre les 10 provinces canadiennes et les premières démarches entreprises par cette firme viennent d'aboutir sur le marché eudiés jusqu'en Suède.

M. Ruel, que nous avons rejoint au téléphone hier, par suite de son absence mercredi, lors de la visite industrielle organisée par M. René Verrier, président du comité industriel de la Chambre de commerce, a confié que son entreprise fabriquait 35 modèles de bâtons de hockey, répartis sur trois groupes principaux. Soulignons qu'un bâton doit subir une trentaine de manoeuvres différentes avant de prendre la forme qu'on lui connaît.

Plusieurs clubs de la ligue Junior Majeure du Québec, dont les Rangers de Drummondville, utilisent les bâtons de hockey fabriqués à Canadian Hockey Sticks, de même qu'un certain nombre de clubs de la ligue Américaine. La compagnie accepte alors d'apporter les modifications désirées par les joueurs sur leurs bâtons. L'entreprise ne fait cependant affaire avec aucun club de la ligue Nationale.

Quant aux travaux d'agrandissement, ils ont déjà débuté depuis quelques jours puisque les fondations sont actuellement en place. Les structures de la bâtisse devraient faire leur apparition au cours du prochain mois.

M. Ruel a mentionné que cet agrandissement, de l'ordre de près de 6,000 pieds carrés de superficie, allait, bien sûr, permettre un accroissement du nombre d'employés. Mais il va surtout contribuer dans une large mesure, à dégager les espaces déjà occupés qui étaient devenus plutôt exigus avec les développements des dernières années. Soulignons que l'usine atteint sa production maximale au cours de l'été, plus précisément de mai à octobre, soit à la veille d'une saison normale de hockey.

Restructuration du service de protection contre les incendies à Pierreville

PIERREVILLE (AP) — Le conseil municipal de Pierreville ne s'engagera pas dans un projet de restructuration du service de protection contre les incendies sans en connaitre les implications financières.

Telle est l'attitude adoptée par les conseillers municipaux de Pierreville suite à l'analyse d'un rapport de la direction générale de protection contre les incendies, recommandant principalement le regroupement des services au niveau de plusieurs municipalités, la construction d'une caserne d'incendie et l'acquisition des équipements requis.

Donc, avant de donner suite à ce rapport, le conseil municipal de Pierreville s'informera des formes de subventions applicables à un tel projet. Il s'adressera ensuite aux autres municipalités, afin de leur soumettre un projet concret.

On croit savoir cependant que des rencontres d'information ont déjà eu lieu entre les dirigeants des municipalités de Pierreville, Notre-Dame-de-Pierreville et Saint-Thomas-de-Pierreville, au cours desquelles on se serait mis d'accord sur le principe de restructurer le service de protection contre les incendies et celui du regroupement.

En ce qui a trait, par ailleurs, au projet d'aménagement d'un complexe récréatif, autour du centre culturel, les promoteurs, MM. Denis Rouillard et Richard Thibeault, ont laissé entendre que les estimés définitifs ne seraient pas disponibles avant la prochaine séance régulière du conseil municipal.

Dans la ville de Sorel

Importantes recommandations concernant le service des pompiers

SOREL (L.B.) — La création d'un corps de pompiers professionnels, distinct du corps de police, le changement des vieilles conduites d'eau, l'augmentation de la capacité de la réserve d'eau filtrée, telles sont les principales recommandations faites en juin dernier au conseil municipal de Sorel par l'Association canadienne des assureurs (Canadien Underwriter's Association).

La lettre signé par M. J. R. Holmes, ing., chef de la protection municipale, souligne que les recommandations proposées résulteraient en une amélioration appréciable sur les conditions existantes.

Recommandations

1- Améliorer le réseau maillé de distribution d'eau en éliminant toutes les conduites de quatre pouces ou moins, et adopter les diamètres minimums standard suivants pour l'installation future de conduites principales d'alimentation des bouches d'incendie: a) dans les quartiers d'habitation, 8 pouces; n'utiliser des conduites de 6 pouces que pour compléter un bon réseau maillé, mais jamais pour des pâtés de maisons de 600 pieds ou plus de longueur. b) dans les quartiers commerciaux et industriels conduites de 8 pouces et 12 pouces; n'utiliser les premières que pour compléter un bon réseau maillé, et les dernières pour des longues conduites qui ne sont pas raccordées transversalement.

2- Songer à augmenter les capacités de réserve d'eau filtrée à au moins deux millions de gallons afin de pouvoir fournir amplement la nouvelle pompe à haute pression de 6.0 million gallons-jour, d'en bénéficier pleinement.

3- Tenir un dossier à jour de toutes les inspections des vannes et bouches d'incendie, y noter les particularités de leur fonctionnement, et améliorer le programme d'inspection de façon que toutes les vannes et bouches d'incendie soient vérifiées à intervalles réguliers et celles qui sont défectueuses remplacées.

4- Songer à créer un service des incendies distinct, dont le personnel, au-dessous de l'échelon administratif, n'aura pas d'autres fonctions régulières que celles qui se rapportent à la prévention des incendies et qui sont ordinairement attribuées aux services des incendies; ce personnel pourra ainsi recevoir une formation complète et accomplir sa tâche avec le maximum d'efficacité.

5- Affecter un nombre suffisant de pompiers professionnels au service de façon qu'il y ait toujours au moins quatre hommes de service, y compris un officier, pour chacune des trois équipes répondant à la première alarme. Le personnel non de service pourra former les équipes de réponse aux alarmes subséquentes jusqu'à la concurrence d'un tiers du personnel requis.

6- Accorder l'avancement en fonction de la compétence et ce par voie de concours plutôt qu'à l'ancienneté, sous le contrôle d'un organisme comparable à celui de la fonction publique, afin d'éviter toute possibilité d'ingérence politique. Les officiers-pompiers, qui n'auront pas de fonctions de police, pourront obtenir de l'avancement uniquement au titre de leurs connaissances et aptitudes dans la lutte contre l'incendie.

7- Procurer aux nouvelles recrues un enseignement complet portant sur la théorie et les principes de base de la lutte contre l'incendie avant de leur assigner des fonctions. Faire aussi donner aux officiers des cours plus avancés.

8- Créer des facilités d'entraînement appropriées dans les endroits où la fumée ne nuira pas et où l'eau ne sera pas rationnée, et élargir le programme de l'entraînement jusqu'à faire faire à une ou à plusieurs équipes réunies de fréquents exercices sur le terrain et encore plus souvent à caserne.

9- Faire faire aux membres du service des incendies des inspections en bâtiments et en consigner les résultats sur des formules appropriées, accompagnées de croquis et notes. Se servir de ces renseignements comme sujets de discussions dans le programme de formation.

10- Se procurer un nombre d'unités additionnelles d'appareils respiratoires approuvés afin d'en avoir un total de dix qui pourront être distribués commodément.

11- Augmenter l'effectif petit à petit de façon qu'il réponde aux normes suivantes:

Equipes d'auto-pompes actuelles (1ère alarme) 7 chacune, Equipe d'échelle actuelle 7 chacune, Autres équipes d'auto-pompe 5 chacune.

12- Songer à faire installer un dispositif d'alarme d'incendie (avec avertisseurs répartis dans au moins toutes les sections industrielles et commerciales de la ville et desservant également tous les bâtiments isolés de caractère industriel et commercial) qui respecte les exigences énoncées dans la brochure no 73, intitulée "Standards of Municipal Fire Alarm Systems" (Normes des réseaux municipaux d'alarme incendie) de la NFPA.

13- Nommer en service régulier à la prévention des incendies, un officier compétent et lui confier l'organisation et l'exécution des travaux et inspections qui s'y rapportent, sous la direction immédiate du chef des pompiers. Tenir des dossiers d'inspection et les garder à jour.

14- Exiger des propriétaires de bâtiments mal protégés et dont la situation constitue un danger de conflagration, qu'ils protègent convenablement les ouvertures des planchers, des cloisons, ainsi que des portes et fenêtres avec risques de voisinage, ou qu'ils remédient aux défauts de construction marquants qui peuvent diminuer la résistance au feu. Les bâtiments dangereux devront être démolis.

Direction générale des incendies

Ces recommandations de la Canadian Underwriter's Association rejoignent celles qui avaient été faites en 1969 au conseil municipal de la ville de Sorel par la Direction générale des incendies du Québec.

La Direction générale demandait au conseil d'engager un inspecteur à la prévention des incendies, d'établir un corps de pompiers professionnels et d'apporter des améliorations à la caserne afin de la rendre plus fonctionnelle avec salles de cours et d'entraînement.

La Direction générale insistait aussi sur l'achat d'une échelle Magyrus de 100 pieds et d'un camion à incendie d'une capacité de 840 gallons d'eau à la minute. L'échelle et le camion ont été achetés par la ville.

Hausse prime d'assurance

On souligne que suite au rapport d'inspection faite dans la ville de Sorel par l'Association canadienne des assureurs, il y a eu augmentation du taux d'assurance-incendie pour les risques commerciaux et manufacturiers. Les propriétés privées n'ont cependant pas été touchées par cette hausse.

Les Optimistes connaissent une période très active

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La dernière partie de 1972 en est une de grande activité pour les Optimistes de Plessisville, dont le président est M. Denis Rousseau. Le club a reçu le lieutenant-gouverneur de la zone VI à l'occasion d'un souper régulier. M. Fernand Bédard a expliqué à ses hôtes qu'il était toujours à leur entière disposition pour les aider à solutionner des problèmes ou à élaborer des projets pour le bien de la jeunesse.

Les Optimistes de Plessisville ont aussi appris avec satisfaction qu'il y avait possibilité pour eux de recevoir les concurrents pour le débat de zone du concours d'art oratoire juvénile; cette compétition doit avoir lieu en avril et des locaux seraient disponibles à Plessisville pour la tenue d'une telle manifestation.

La première quinzaine de décembre a été marquée par une revue générale de la situation chez les Optimistes de Plessisville. La section des Cadets de l'air avec M. Jean-Louis Michaud comme responsable, le recrutement, les soupers causeries, les manifestations mixtes avec les compagnes des membres comme invitées spéciales sont autant de domaines où le président, M. Denis Rousseau, et les membres ont donné une attention particulière. L'organisation d'une fête pour les enfants des membres, à l'occasion de Noël, est une autre question qui a retenu l'attention du groupe. Des félicitations ont été faites à l'un des membres, M. Michel Benjamin, pour la façon dont il s'acquitte de sa tâche d'organiser les soupers hebdomadaires; les membres ont exprimé leur satisfaction sur ce qui est mis à leur disposition sur ce point par M. Benjamin.

Près de $9,000 recueillis par les Chevaliers

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Près de $9,000 sont déjà recueillis par les Chevaliers de Colomb du conseil 2527 de Plessisville dans la campagne de souscription en vue de doter le mouvement d'un local bien à lui; un "chez nous" comme se plaisent à dire M. Marcel Lemay, grand chevalier, et les membres. Les plans et devis sont l'oeuvre de la firme Lavigne et Marquis de Victoriaville. Pour réaliser ce projet de construction au plus tôt, la direction du conseil 2527 fait appel à la bonne volonté des membres à qui on demande de mettre en pratique à cette occasion, comme en toute autre, la devise de l'Ordre, soit unité, charité, fraternité et patriotisme.

Les activités de décembre ont été déterminées par les Chevaliers de Colomb de Plessisville lors d'une réunion régulière. Des mesures ont été prises pour la guignolée traditionnelle, une collecte qui se fait depuis une quarantaine d'années par le conseil 2527, la fête à l'intention des enfants des membres, rencontre de fin d'année; pour la guignolée, c'est M. Gérard Houde qui a bien voulu accepter d'en prendre la responsabilité. Une invitation est également faite aux membres pour du recrutement en vue d'une prochaine initiation; les candidats seront admis au 1er degré de l'ordre colombien dès qu'un nombre suffisant aura été recruté.

Sur les activités de la période, on remarque principalement un dîner mixte qui a réuni quelque 175 convives; l'intendant et ses aides ont eu beaucoup à faire pour servir tout ce monde et ils y ont réussi à merveille, souligne un porte-parole de ceux qui y ont pris part.

au coeur du québec

Confirmation du ministre Castonguay

Les malades chroniques seront logés dans la région de Victoriaville

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — Les malades chroniques de Victoriaville ne seront pas envoyés à Thetford-Mines ou dans d'autres institutions de la province. C'est l'assurance qu'a donnée le ministre Claude Castonguay à une délégation de trois maisons hospitalières et d'hébergement de Victoriaville, lors d'une rencontre qui a eu lieu à Québec, mercredi. Le ministre Castonguay a en effet rencontré les dirigeants de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, de l'Ermitage des Bois-Francs de Victoriaville et de l'hôpital Sainte-Anne, en présence du député du comté d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, M Gilles Massé. On retrouvait dans la délégation, M. Denis Saint-Pierre et soeur Claire Perreault, respectivement président du conseil d'administration et directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Mme Marguerite Patry et Mme Marie-Joseph Chaussé, respectivement présidente du conseil d'administration et directrice générale de l'Ermitage de même que MM. Pierre Roux et Raymond Dumas, président du conseil d'administration et directeur général de l'hôpital Sainte-Anne.

On se souvient qu'il y a quelques jours alors qu'il était question du projet de construction du nouvel Ermitage des Bois-Francs, la nouvelle voulant que nos malades chroniques soient dispersés dans différentes institutions de la province avait fait l'effet d'une bombe.

Il s'agit d'abord et avant tout d'une question humanitaire et le ministre Claude Castonguay l'a compris en donnant la certitude que les malades chroniques demeureraient dans la région de Victoriaville. Il se trouve actuellement 74 chroniques à l'Ermitage, 19 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et 42 à Sainte-Anne.

Où seront-ils logés

Par ailleurs, M. Denis Morissette, chef du cabinet du ministre Massé, nous faisait savoir hier que le ministre Massé annoncerait d'ici trois ou quatre jours l'endroit où on logera les malades chroniques de la région de Victoriaville. Il n'est pas impossible que le ministre Massé choisisse d'annoncer cette importante nouvelle à la réunion mensuelle de la Chambre de commerce de Victoriaville, dimanche matin, au motel Boifran d'Arthabaska. La rencontre à Québec, mercredi, a duré un peu plus d'une heure.

Lors de l'importante réunion convoquée par le Conseil des loisirs de la Mauricie relativement à la mise sur pied du premier "festival d'hiver du secteur 7" on remarquait notamment la présence de M. Louis-Philippe Fugère, du Lac-aux-Sables, président du comité de loisirs du secteur 7 auprès du CLM, Mlle Marielle Brouillette, secrétaire et M. Denis Gervais de Saint-Timothée, président du comité de loisir de l'endroit et président du comité organisateur du "festival d'hiver du secteur 7". (Photo Michel Pothier)

Aucun développement dans le cas Sénéchal

LOUISEVILLE (B.L.) — L'enquête se poursuit toujours sous la direction du caporal Jacques Gaboury, de l'escouade des homicides de Montréal, en collaboration avec la Sûreté du Québec de Louiseville, relativement au décès de Roger Sénéchal de Montréal, dont on avait retrouvé le corps enterré à Saint-Alexis-des-Monts dernièrement. Cependant, il semble bien que des développements devraient survenir dans cette affaire au cours des prochains jours.

Rappelons que les policiers de la SQ, détachement de Louiseville, sous la direction du Sergent Marcel Huneault, avaient découvert un cadavre presque nu enfoui dans un sac de couchage et enterré à environ trois pieds sous terre près d'une grange abandonnée dans le rang Saccacomie à Saint-Alexis-des-Monts. La macabre découverte avait été faite lundi le 27 novembre dernier. Par la suite, avec le rapport de l'autopsie, on avait constaté que l'individu qu'on a identifié par la suite comme étant Roger Sénéchal, avait été poignardé à une vingtaine de reprises sur plusieurs parties du corps. Sénéchal était de plus très bien connu des milieux policiers.

Dans cette affaire, l'enquête de la police s'était avérée laborieuse au tout début, car on identifiait la victime que quelques jours plus tard. Maintenant, cette même enquête se continue et on s'attend à des développements prochainement, même si encore aucun détail précis n'a été fourni par les milieux policiers intéressés.

Projet d'un toit pour les estrades western

par Royal St-ARNAUD

SAINT-TITE — Un projet, que l'on avait qualifié d'irréalisable lorsqu'il avait été suggéré par l'ancien maire de la ville de Saint-Tite, M. Claude Côté, à savoir que les estrades du festival western soient recouvertes d'un toit, est présentement au stade embryonnaire dans l'esprit des organisateurs des festivités western. Mais comme tout projet de grande importance, un problème majeur et inévitable se pose "les possibilités financières pour le réaliser".

Pour être concrétisé ce projet coûterait au bas mot $150,000, selon le nouveau président de l'organisation, M. Gaston Jacob. Mais quand même pour en avoir le coeur net, des informations ont été prises auprès d'une compagnie des Etats-Unis pour obtenir des soumissions pour la réalisation d'un tel projet. Par ailleurs, il semblerait que la formule de la construction de toitures seulement au-dessus des estrades où prennent place les spectateurs serait beaucoup moins dispendieuse et plus réalisable dans un terme relativement court.

Initiatives locales

D'autre part, l'organisation du festival western de Saint-Tite a soumis à un ingénieur-conseil un projet pour l'aménagement de nouveaux locaux qui viendraient s'ajouter aux estrades actuelles soit à l'extrémité située du côté de la rue Frigon. Ces aménagements seraient composés d'une nouvelle galerie de presse, de locaux pour les organisateurs des festivités, pour les ambulancières Saint-Jean,deux restaurants permanents, des toilettes, etc.

Selon l'ingénieur-conseil Jean-Claude Veillette de Grand'Mère, ce projet coûterait environ $30,000 mais du côté de l'organisation il y a un problème. En effet, l'année dernière, les festivités se sont soldées avec un bénéfice net de $17,000, tandis que cette année, pour payer les nouveaux comptes dernièrement reçus, il faudra emprunter $5,000. L'organisation se trouve ainsi privée d'une somme de $22,000 comparativement à l'an dernier, ce qui ne lui facilite pas la tâche pour entreprendre des projets d'envergure.

Assemblée générale

Selon le président Jacob, l'organisation tiendra le plus tôt possible une importante assemblée générale où les responsables auront à prendre une décision, à savoir si l'on abandonne l'idée de recouvrir complètement ou partiellement les estrades, et si l'on doit également abandonner le projet des initiatives locales pour apporter diverses améliorations aux estrades, soit l'aménagement de nouveaux locaux.

Pour sa part, il semble que le président, M. Gaétan Jacob, est d'avis qu'il serait préférable, étant donné la situation financière cette année que l'on abandonne, du moins pour cette année, les deux projets en question et que l'on vise plutôt à apporter de nouvelles améliorations directement axées sur les services offerts aux dizaines de milliers de visiteurs qui viennent à Saint-Tite à l'occasion des festivités western. Selon lui, cette deuxième solution serait beaucoup plus sage et plus prudente. Quoi qu'il en soit, il revient à l'assemblée générale d'en décider et c'est ce qu'elle aura à faire au cours des prochains jours.

Le premier festival d'hiver de la zone 7 aurait lieu du 19 janvier au 17 mars

par Royal ST-ARNAUD

SAINT-TIMOTHEE-D'HEROUXVILLE — Si l'on en juge par les conclusions apportées à la suite de l'importante réunion tenue mercredi soir à la salle des loisirs de Saint-Timothée, convoquée par le conseil des loisirs de la Mauricie, le premier festival d'hiver du secteur 7 se tiendra du 19 janvier au 17 mars avec la majorité de la participation des municipalités concernées.

Parmi les premiers gestes posés pour la réalisation d'un tel projet-pilote dans la région, les représentants de comités de loisirs du secteur 7, qui étaient présents à cette importante réunion, se sont mis d'accord pour déterminer qu'elles seraient les activités qui allaient s'insérer dans le calendrier du festival d'hiver, pour chacune des municipalités participantes. Déjà certaines sont presque définitivement déterminées.

La toute première sera un salon des sports d'hiver qui se tiendra à Saint-Timothée, les 19, 20 et 21 janvier. Ce salon comprendra notamment une exposition de nombreux articles de sports, des cliniques sportives, etc.

Pour sa part, la municipalité de Sainte-Thècle tiendrait deux activités, soit un tournoi de ballon sur glace masculin pour tout le secteur, lequel devrait avoir lieu durant la première fin de semaine du mois de février et un défilé de mode qui serait présenté le 14 février.

La municipalité de Saint-Séverin s'est dite consentante à inclure ses activités spéciales du 24, 25 et 26 février dans le festival d'hiver du secteur 7. Pour leur part, les responsables du comité de loisirs de Notre-Dame-des-Anges ont accepté d'organiser un tournoi de ballon sur glace féminin, qui serait probablement présenté au cours du mois de février, mais la date précise reste encore à déterminer. Il est bien entendu que chacune des activités se tient dans la municipalité qui l'organise et que la publicité faite sur l'ensemble du secteur 7 par chacune des municipalités sera concentrée sur l'activité en question pour apporter une plus grande participation de toute la population du secteur 7.

Un comité organisateur

Comme l'a suggéré le représentant du conseil des loisirs de la Mauricie qui assistait à l'assemblée tenue à Saint-Timothée, M. Michel Saint-Amant, les responsables des comités de loisir du secteur 7 ont formé un comité organisateur pour le premier "Festival d'hiver de la zone". Les personnes choisies sont les suivantes: M. Denis Gervais de Saint-Timothée, a été nommé à la présidence, Mme Bibiane Lahaie de Sainte-Thècle, vice-présidente, M. Jean-Marc Lavergne de Saint-Tite, secrétaire, ainsi que deux directeurs, MM. Yvon Hamelin de Saint-Séverin et Louis-Philippe Fugère du Lac-aux-Sables. Le comité organisateur s'est de plus nommé un président d'honneur pour le festival d'hiver en la personne de M. Royal St-Arnaud.

Programme-calendrier

Prochainement, le conseil des loisirs de la Mauricie soumettra au comité organisateur du festival d'hiver un exemplaire d'un programme-calendrier pour adoption. Ce programme-calendrier comprendra, pour chaque page, les municipalités participantes et leurs activités. Il semble bien que Saint-Tite réserve d'intéressantes surprises quant aux activités qui seront présentées dans le cadre du festival d'hiver. Pour leur part, les autres municipalités du secteur 7 qui n'étaient pas représentées à l'assemblée de mercredi soir seront contactées pour connaître leur intention de participer ou non à cet important projet-pilote.

PHARMACIE HOUDE

Claude Houde
B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph.
375-9686
Ouvert 365 jours par année
Centre d'Achats de
TROIS-RIVIERES-OUEST

M. Turenne et les assistés sociaux

L'incident ne laisse personne perdant

par André PROVENCHER

NICOLET — La déclaration annoncée par le ministère des Affaires sociales, pour faire le point sur les questions soulevées par la manifestation au bureau local de Nicolet, est venue, hier, aussi prompte, ferme et précise que la décision d'une trentaine d'assistés sociaux d'envahir le bureau de Nicolet.

Faite par le directeur régional du ministère, M. Laurent Turenne, la déclaration porte particulièrement sur trois points:

— Un seul cas, sur les trente-deux dossiers étudiés, a mérité un réajustement, par suite d'une erreur de calcul au moment de l'évaluation des besoins.

— Il n'est pas question de négocier la désaffectation de MM. Jean Brassard, Roger Leblanc et Aimé Chassé.

— L'incident ne laisse personne perdant, dans la mesure où il n'y aura pas de répercussions sur la qualité du traitement.

Avec beaucoup de nuances, M. Turenne a expliqué les "résultats" de la manifestation en affirmant qu'un seul bénéficiaire recevra un réajustement de son allocation, sans que des données nouvelles n'interviennent dans l'évaluation de ses besoins. Par contre, dix-huit autres cas seront reconsidérés à la lumière des données nouvelles recueillies au cours des échanges de trois jours.

M. Turenne répartit ainsi les trente-deux dossiers examinés: onze ont fait l'objet de revision, dix-huit de reconsidération, une nouvelle demande a été inscrite, et deux n'ont pu être traités en l'absence des plaignants.

Parmi les dossiers qui ont fait l'objet de revision, neuf sont demeurés au statu quo, un connaîtra un réajustement, et un autre sera réinstallé après qu'on lui eut retiré son allocation.

Ces faits, selon M. Turenne, ne prouvent nullement l'incompétence des deux agents mis en cause, et tendent, au contraire, à démontrer leur qualité professionnelle. Le directeur régional ajoute même, avec une pointe de fierté, que le bureau local de Nicolet fonctionne très bien, à cause de son directeur et de son personnel.

Il n'est donc pas question que les deux parties, le ministère des Affaires sociales et les représentants des assistés sociaux, se rencontrent pour discuter des "cas" Brassard, Leblanc et Chassé.

Le directeur régional tient finalement à assurer la population, les assistés sociaux en général et ceux qui ont participé à la manifestation en particulier, que "la blessure causée par l'incident ne sera pas guérie au détriment des usagers de la loi d'aide sociale".

Personne ne sort perdant et il n'y aura pas de répercussions sur la qualité du traitement, devait-il conclure.

Trois blessés dans un accident d'autobus

par Yves CHAMPOUX

NOTRE - DAME - DE - LA MERCI — Un accident de la circulation impliquant deux autobus scolaires a fait trois blessés, soit deux enfants, et le conducteur de l'un des autobus.

Le conducteur de l'autobus a été identifié comme étant M. Roger Rochon alors que les deux enfants qui souffrent de fractures aux jambes seraient les fils du conducteur de cet autobus scolaire.

L'accident est survenu hier avant-midi, sur le chemin du lac Georges, à Notre-Dame-de-la-Merci, dans le comté de Montcalm. Vu que la route n'a que 14 pieds de largeur, M. Rochon, voyant un autobus qui venait à sa rencontre, s'est jeté dans le fossé afin de laisser passer l'autre autobus scolaire. Mais M. Rochon n'a pu l'éviter et heurta le véhicule. Pour ce qui est du conducteur du gros véhicule, il n'a subi aucune blessure de même que les quatre enfants à bord. Ils ont toutefois fait une visite dans un hôpital de Sainte-Agathe pour fin d'examen, pour ensuite regagner leurs résidences. Pour l'instant, la Sûreté du Québec du détachement de Saint-Donat n'a pu nous donner plus de détails en rapport avec cet accident d'autobus scolaire, lesquels se sont succédé cette semaine et ont déjà causé la mort de trois personnes dans la province.

CETTE ANNÉE, NE FAITES PAS DE NOËL UN CASSE-TÊTE!

HITACHI

GILBERT ROY
Président

LE TELEVISEUR SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER

HITACHI 100% A L'ETAT SOLIDE

MEUBLES ST-LAURENT Ltée
GENTILLY - Tél.: 298-2020

PLUS DE 10,000 PIEDS DE PLANCHER REMPLI DE MEUBLES DE TOUT STYLE

entre/voisins

● VICTORIAVILLE — C'est hier soir qu'avait lieu au motel Boifran d'Arthabaska la clôture du cours d'expansion industrielle donné par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Ce cours a été un succès puisqu'il a recruté une cinquantaine de participants de la région des Bois-Francs.

● DAVELUYVILLE — A la paroisse Sainte-Anne-du-Sault, les marguilliers sortants Clément Trépanier et Lionel Leduc ont été remplacés par MM. Claude Rivard et Arthur Piché. Les autres marguilliers sont MM. Théophile Lupien, Henri Noël, Côme Caron et Roger Bergeron. L'abbé André Monfette est le curé de cette paroisse.

● VICTORIAVILLE — Les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville sont convoqués à leur dernière assemblée mensuelle de 1973, dimanche matin le 17 décembre à 9 h 15, au motel Boifran d'Arthabaska. A cette occasion, on aura l'occasion d'entendre l e député fédéral de Lotbinière, .M. André Fortin, qui expliquera le nouveau projet de redivision de la carte électorale. Il y aura également présentation de rapports par les présidents des différentes commissions et de nouveaux sujets seront portés à l'attention des membres pour étude.

● Victoriaville — Le comité d'information chrétienne invite toute la population à regarder dimanche soir à 11 h à Radio-Canada, un témoignage émouvant de M. Claude Brunet, âme dirigeante du mouvement pour la défense des malades dans les hôpitaux. M. Brunet est paralysé depuis l'âge de 8 ans. Dans cette interview, il fera réfléchir sur le sens de la vie.

● WARWICK — Lors de leur dernière recontre les membres du conseil municipal de Warwick ont décidé d'accorder une subvention de $125 au Conseil de développement régional des Bois-Francs, pour service de secrétariat rendu à la ville.

● WARWICK — La ville de Warwick a accordé un montant de $20 à la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet, $10 à la ligue anti-tuberculeuse, $20 au club Lions de Warwick, et $30 pour l'organisation d'une clinique de sang de la Croix-Rouge.

● WARWICK — La ville de Warwick a accordé à la Société coopérative de Warwick le contrat d'huile à chauffage pour 1972-73. Le montant de la soumission de la coopérative était de $0.175 le gallon avec le service. Petrofina Canada Limitée a soumis un prix de $0.169 le gallon, sans mention de service.

● WARWICK — Le conseiller Roméo Tanguay vient de démissionner du siège no 1 au conseil municipal de Warwick. A la dernière rencontre du conseil, cette démission a été acceptée.

● DRUMMONDVILLE — M. René Verrier, un "champion" dans plusieurs domaines, a prononcé une intéressante conférence, cette semaine, sur le gain de capital par rapport à la nouvelle loi de l'impôt. M. Verrier, un comptable agréé, est un homme très actif à Drummondville, particulièrement au niveau de la Chambre de Commerce.

● SOREL — L'analyste de l'informatique à la Commission scolaire régionale Carignan, M. Justin Farley, siègera à un atelier sur le recensement scolaire du comité de coordination de DICOS. Le comité de coordination de développement informatique atelier lors d'un récente réunion. L'atela création de ce atelier lors d'une récente réunion. L'atelier sur le recensement scolaire a été formé afin d'étudier l'établissement d'une liste électorale permanente pour les commissions scolaires.

● VICTORIAVILLE Du 15 au 17 décembre, des étudiants de 10e année et plus, des jeunes travailleurs et des adultes se rencontreront à l'école de Saint-Valère pour vivre une expérience chrétienne.

● DRUMMONDVILLE — La paroisse St-Simon de Drummondville-Sud compte maintenant deux nouveaux marguilliers en la personne de M. Joseph Mandeville et de Mme Germaine Montour. Ils succèdent à MM. Maurice Cloutier et Clément Boisvert. Les autres marguilliers en charge sont MM. Guy Beaudoin, Willie Béland, Azarie Lavigne et Mme Fernand Landry.

● DRUMMONDVILLE — On sait au'actuellement, la municipalité de Drummondville paie 50 pour cent du coût des décorations de Noël disposées sur les rues commerciales. L'autre moitié est fournie par une contribution des hommes d'affaires et les membres de la Jeune chambre, dont Me Gilles Gagnon est le président, s'occupent de l'organisation en général. De son côté, le président de l'Association des hommes d'affaires, M. Claude Desautels, est d'avis que la ville devrait assumer entièrement le coût des décorations "étant donné que c'est à peu près tout ce qu'elle donne aux commerçants au cours de l'année".

Sur cette photo, de gauche à droite, le représentant du bureau régional de Montréal, M. Robert Saint-Laurent, le représentant du service général des personnels des organismes d'enseignement au ministère de l'Education, M. Victor Caron, le directeur des services du personnel à la CSRC M. Jocelyn Sevigny, ainsi que le directeur des services de l'enseignement, M. Réal Guilbert.

Nos célébrations des Fêtes devraient être marquées du sceau de la sobriété

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Marquons nos célébrations des Fêtes du sceau de la sobriété!" C'est une invitation pressante que le mouvement de sobriété des Bois-Francs adresse à la population.

Le mouvement sobriété des Bois-Francs ajoute: "Loin de nous, la pensée de diminuer vos joies, nous en avons tant besoin pour nous décharger du poids de la vie et pour donner à nos jours la saveur du bonheur. Mais pour en arriver là, ne faisons pas de bêtise, ne faisons pas les fous, les imprudents. Imprégnons notre conduite de sobriété. Etre homme, c'est ça.

"Sobriété pour le respect de Dieu, sobriété pour le respect de nos amis, sobriété pour le respect de nous-mêmes. Plaisir dans la dignité et de la dignité dans le plaisir. Ainsi le temps des Fêtes sera heureux.

"Y a-t-il autour de vous un alcoolique, un ami, qui abuse d'alcool et qui brise sa vie en brisant la vôtre et celle des siens? Aidons-le- donc au temps des Fêtes à mieux se comporter. Soyons pour lui un réconfort, non une tentation. Sobriété dans la joie. Sobriété dans l'amitié, voilà qui convient à un chrétien, et quelle règle de vie! A tous, joie et plaisir, succès et bonheur sous le signe de la sobriété".

Le système de probation des enseignants expliqué à la régionale Carignan

SOREL (L.B.) — Un représentant du service général des personnels des organismes d'enseignement au ministère de l'Education, M. Victor Caron, en compagnie de M. Robert Saint-Laurent, du bureau régional de Montréal, rendait visite, récemment, au directeur général de la Commission scolaire régionale Carignan, et aux principaux des écoles secondaires du territoire, afin d'exposer le système de probation des enseignants.

Ce système de probation des enseignants a été prévu par le ministère de l'Education. Il permet à un enseignant débutant de prendre des renseignements utiles auprès de collègues expérimentés.

En effet, une période de probation de deux ans est maintenant nécessaire à tout professeur qui veut poursuivre sa carrière. Pendant ces deux années, des personnes ressources se mettent à sa disposition afin de l'aider à surmonter certaines difficultés.

Ces mêmes personnes ressources, qui sont des enseignants et des membres de la direction de l'école où il enseigne, participent, à la suite de la période de probation, à la recommandation.

MM. Caron et Saint-Laurent ont également rencontré le directeur des services de l'enseignement, M. Réal Guilbert, et le directeur des services du personnel, M. Jocelyn Sévigny.

La formule a été modifiée

Le gala annuel du club de presse aura lieu en janvier

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour une deuxième année consécutive, le gala annuel du club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville aura lieu en janvier et non en décembre comme c'était le cas les premières années.

De fait, le gala des personnalités du club Louis-Francoeur aura lieu le 27 janvier. Contrairement aux années précédentes, le gala se tiendra cette fois au motel Boifran d'Arthabaska. Les journalistes ont quelque peu modifié la formule de présentation de ce gala. Ainsi, après le dévoilement des récipiendaires des différentes plaques honorifiques, les invités pourront danser au son d'un orchestre populaire. Un buffet sera à nouveau servi en fin de soirée. On sait qu'à l'occasion de son gala annuel, le club de presse Louis-Francoeur honore certaines personnes qui se sont signalées de façon particulière dans la région, au cours de l'année qui se termine. On choisit ainsi la personnalité masculine, la personnalité féminine, le sportif de l'année, celui qui s'est dévoué pour la cause du sport, la réalisation de l'année, le collaborateur par excellence avec la presse, etc.

Le président du gala du 27 janvier est le journaliste Laurier Gardner. Incidemment, à tous les ans, les journalistes font leur possible pour que les choix soient les plus judicieux possibles. S'il se trouvait des personnes désirant faire des suggestions pour des candidats à un prix ou l'autre, elles peuvent le faire en s'adressant de quelque façon à un journaliste. Cet après-midi, à 17 h, le club de presse Louis-Francoeur tient une première rencontre en prévision de l'organisation de ce gala des personnalités.

Engagement de personnel à la régionale Provencher

NICOLET (AP) — Le comité exécutif de la Commission scolaire régionale Provencher a procédé, mercredi, à l'engagement de plusieurs personnes, pour combler des postes vacants ou compléter la structure de ses services administratifs et d'enseignement.

MM. Jean Lavallée et Jean-Louis Comeau ont ainsi été nommés adjoints administratifs, respectivement aux écoles Jean-Nicolet et de Saint-Léonard. A ce titre, ils auront la responsabilité des questions administratives de l'école, alors que le principal sera limité à des fonctions plus académiques.

M. Roger Lampron a aussi été désigné pour occuper le poste de chef de groupe régional en catéchèse, fonction qu'il remplit déjà depuis deux ans, en intérim de M. Marcel Ouellet.

Par suite des bouleversements à l'école de Saint-Célestin, où la commission scolaire Port-Royal a décidé de suspendre un principal, la Commission scolaire régionale Provencher a nommé une responsable d'école pour le niveau secondaire. Il s'agit de Mme Raoul Lamothe, dont la nomination demeure cependant conditionnelle à l'affectation d'un nouveau principal, par la Commission scolaire Port-Royal.

En vertu d'une autorisation du ministère de l'Education, la Commission scolaire régionale a créé un poste de technicien en transport scolaire, qui sera occupé par M. Alain Beaudet. Enfin, le psychologue Pierre Thibodeau viendra s'ajouter au personnel des services aux étudiants.

Une somme de $8,000 de plus en charité

SOREL (L.B.) — La 17e campagne annuelle de la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska qui prendra fin dans quelques jours a vu ses recettes augmenter de $8,000 au cours de la dernière semaine, ce qui porte le montant total recueilli à $120,340.

Ce montant se répartit comme suit: industries et commerces $20,186; corporations municipales $5,078; caisses et banques $6,775; associations et compagnies extérieures $6,015; professionnels $2,296; porte à porte $69,787 et retenue sur le salaire $10,201.

La Fédération n'est qu'à $8,000 du montant recueilli l'an dernier. Les responsables de la campagne gardent un ferme espoir de dépasser les résultats de l'an dernier puisque plusieurs responsables de secteur n'ont pas encore fait parvenir leur rapport final.

Un dernier appel est lancé à tous les bénévoles et à toutes les personnes généreuses pour aider la fédération à atteindre l'objectif prévu.

POUR UN CADEAU FAMILIAL QUI SERA APPRÉCIÉ À SA JUSTE VALEUR

SONY T.V. COULEUR

chez RADIO DUMOULIN SERVICE - NICOLET

BAS PRIX IMBATTABLES
BEAU CHOIX DE
CADEAUX POUR NOËL Magnétophone, stéréo, etc.

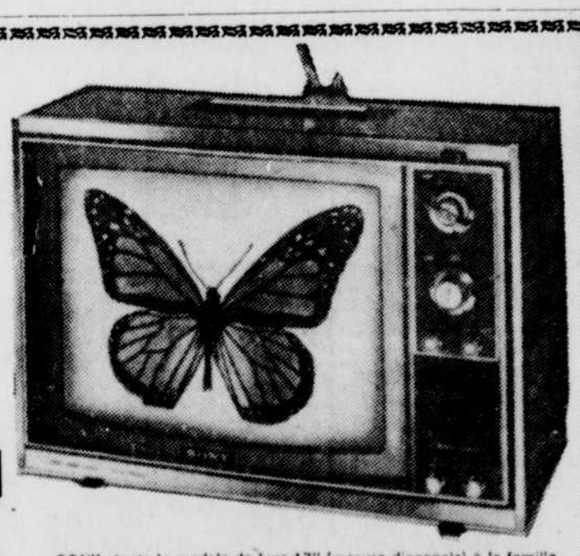

SONY ajoute le modèle de luxe 17" (mesure diagonale) à la famille TRINITRON toujours grandissante. Le circuit tout transistors assure un fonctionnement de tout repos. Le nouveau bouton Poussez/Tirez règle d'un seul coup la couleur, les contrastes, la clarté et l'intensité de la couleur, offrant une image parfaite. L'image est aussi plus douce aux yeux. Lorsqu'on pousse le bouton, l'image est à son plus brillant, lorsqu'on le tire, elle devient plus douce. Le bouton AUTO AFT empêche de couleurs de changer. Le bouton AFT "barre" en quelque sorte l'image. Comprend antenne "dipole", antenne et raccord pour antenne extérieure.

RADIO DUMOULIN ENRG. SERVICE
ZENITH 1315, boul. LOUIS FRÉCHETTE Voisin de Handy Andy 293-4762 NICOLET
Stationnement facile
8 MILLES DE TROIS-RIVIÈRES

dans perspectives

DEMAIN

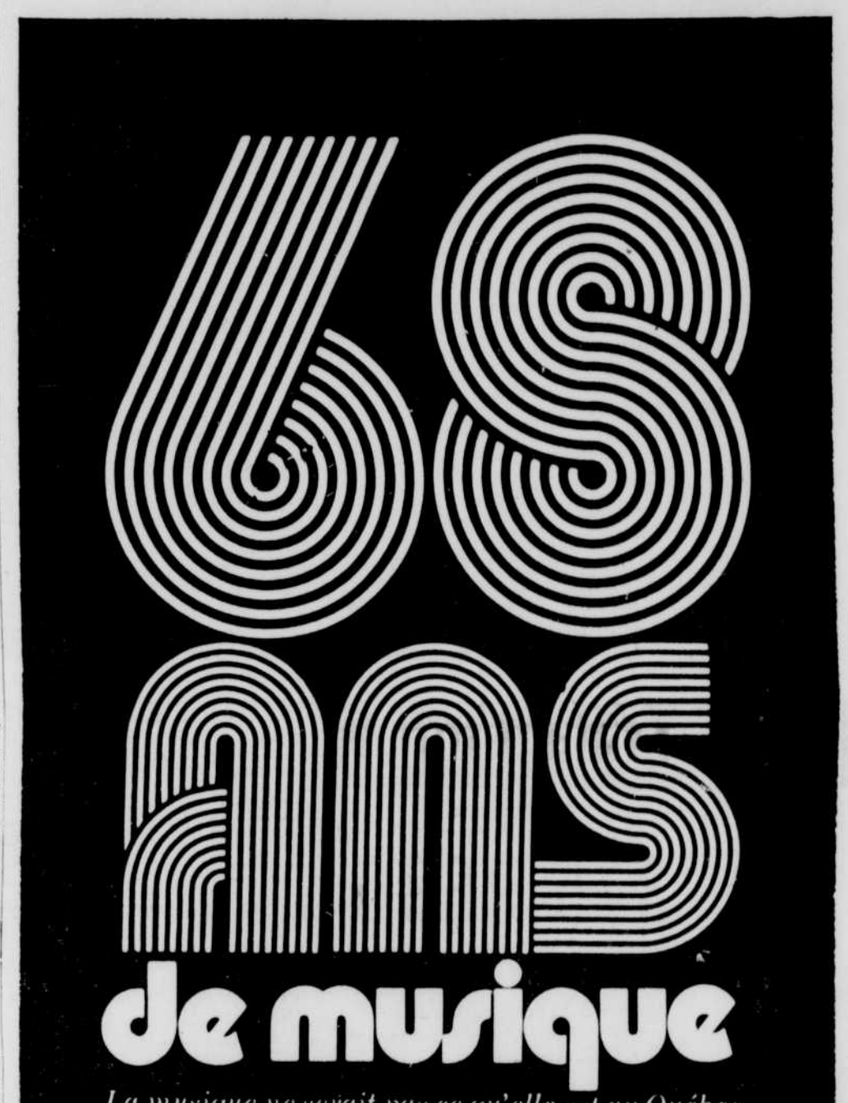

La musique ne serait pas ce qu'elle est au Québec sans Wilfrid Pelletier. Après plus d'un demi-siècle d'efforts pour développer cet art chez nous, il a voulu laisser à la postérité des Mémoires, qui paraissent ces jours-ci aux Editions Leméac. Nous vous en présentons des extraits relatant les principaux événements de sa vie et de sa carrière.

Dans le même numéro de Perspectives

La Citadelle de Québec: au sommet du cap Diamant, la résidence du gouverneur général a fait cent ans d'hôtes heureux. Léon Bernard nous raconte son histoire.

Mylène Demongeot: avec *Douce est la revanche*, la vedette française en est à son troisième film québécois. Emmanuel Cocke la rencontre.

De plus: notre caricature: Réal Caouette; des sculptures de Lemieux, et un Petit Poucet tout neuf.

le nouvelliste

TROIS-RIVIERES et CAP	376-2501	DRUMMONDVILLE	478-4101
SHAWINIGAN	537-1801	VICTORIAVILLE	758-8255
GRAND'MERE	538-1717	SOREL	742-4492
LA TUQUE	523-4547	ST-TITE	365-6527
LOUISEVILLE	228-4032	BATISCAN	327-4422
NICOLET	293-5849	STE-ANGELE-DE-LAVAL	222-5468
		JOLIETTE	756-8311

Les Filles d'Isabelle sont actives

TROIS-RIVIERES (D.H.) — Les élections au Cercle Marie Leneuf de Trois-Rivières eurent lieu le premier lundi d'octobre mais l'installation officielle se fit le premier lundi de novembre par le député de district Rachel Bournival.

La nouvelle régente Yvette Cadorette qui est à son deuxième terme présida l'assemblée entourée de son nouveau conseil, Yolande Sauvageau, vice-régente; Philomène Moreau, ex-régente; Cécile Desharnais, secrétaire-archiviste; Gracia Denoncourt, secrétaire-financière; Antoinette Duplessis, trésorière et Jeanne-d'Arc Dumas, rédactrice.

La Sainte-Catherine

Le 27 novembre, les membres du Cercle Marie Leneuf célébrèrent la fête de la Sainte-Catherine. Il y eut orchestre et des chants furent exécutés par le groupe des dernières initiées. Une tradition qui veut que les célibataires deviennent des Catherinettes en se coiffant d'un bonnet spécial. On offrit de la tire et un goûter. On se quitta en formant des projets de participation au Noël du pauvre le 8 décembre.

Rencontre de gérants de grands magasins trifluviens et de consommateurs dans l'ordre, M. Conrad Bédard, gérant de Pollack, Mme Etienne Dugré, de l'ACC, M. Georges Remington, gérant de Zeller's. Deuxième rangée, Mme Pauline Valentine, présidente de la section de Trois-Rivières de l'ACC, M. Yves Filiault, directeur du personnel de Simpson-Sear's et M. Michel Thivierge, du poste CHLN, animateur. (Photo Roland Lemire)

A qui profitent les achats de Noël

par Michelle GUERIN

TROIS-RIVIERES — "Les consommateurs vont dans les magasins. Cette fois ce sont les gérants des magasins qui sont reçus chez les consommateurs". Voilà comment Mme Pauline Valentine, présidente locale de l'Association canadienne des consommateurs décrivait la soirée d'information qui se tenait mercredi soir au centre communautaire Notre-Dame-de-la-Paix avec quelques gérants de grands magasins trifluviens.

Malheureusement il y avait une assistance réduite...et le paradoxe était de souligner que précisément ce colloque se tenait durant les premiers jours où les magasins sont ouverts le soir...

Etaients présents, M. Yves Filiault, directeur du personnel de Simpsons-Sears, M. Georges Remington, gérant de Zeller's, M. Conrad Bédard, gérant de Pollack. M. Michel Thivierge, de CHLN, agissait comme modérateur et Mme Etiennette Dugré représentait les consommateurs.

Le gérant du magasin Woolco, M. Jean-Pierre Guérin, s'est décommandé à la dernière minute.

Tour à tour les gérants ont présenté les services de leur maison, mettant en vedette les deux slogans: Satisfaction ou argent remis, et "le client est roi". Offrir une marchandise convenant aux besoins de la clientèle, tel semble l'objectif fort louable de ces entreprises commerciales. Mais "l'entreprise est là pour faire des profits", a bel et bien dit M. Filiault.

Comme le thème de la soirée était: "Les achats des Fêtes, à qui profitent-ils.", M. Bédard a déclaré que ces achats représentaient un gros pourcentage du chiffre d'affaire d'une entreprise, et que ces achats se justifiaient en somme par la variété de la marchandise offerte aux consommateurs, et par l'argent gagné par des vendeurs à temps partiel. Il a également fait des éloges de l'ACC "qui existe pour protéger nos clients", et déclaré que les consommateurs actuels sont plus avertis qu'autrefois et exigent de la qualité.

Quant à M. Remington, il a mis en lumière le fait que l'entreprise qui l'emploie est fort vaste et peut avoir des laboratoires pour mettre les marchandises à l'essai afin de protéger le consommateur.

Mme Dugré a pris ensuite la parole au nom des consommateurs en se posant trois questions: les achats des Fêtes sont-ils 1) une source de joie? 2) une cause d'embarras? 3) une excuse pour gaspiller?

Si c'est une source de joie, "vous avez de bonnes chances que votre choix soit bon". Si c'est une source d'embarras, se méfier des erreurs possibles. Si c'est une excuse pour gaspiller, attention aux trous dans le budget

Les magasins sont là pour vendre. La publicité crée souvent le désir d'acheter au lieu d'être simplement une information. Il faut donc acheter avec sagesse et réflexion. Quant aux jouets pour les enfants, ce qui représente une bonne part des achats des Fêtes, voir à ce qu'ils soient simples, colorés, non dangereux, adaptés à l'âge. Ne pas surcharger les enfants de jouets qu'ils délaisseront vite. Voir à l'aspect éducatif des jouets. Et comme "charité commence par soi-même", "Mesdames, gâtez-vous un peu!"

Une saynette a suivi, par la troupe "le théâtre de la Semelle", qui donne depuis quelques mois des spectacles dans les centres commerciaux et les écoles. Quelques scènes entrecoupées de chants de circonstance sur des airs de Noël: 1) deux acheteuses qui essaient toutes les nouveautés et pour lesquelles la facture est une mauvaise surprise. 2) Deux vendeurs qui se ruent sur une consommatrice et lui font acheter ce qu'elle ne voulait pas acheter, et l'insatisfaction de cette dernière. 3) Le gérant d'un magasin qui engage un mannequin vivant qui fait de tristes réflexions sur son travail. 4) La maman qui écoute toutes les demandes de ses enfants concernant les jouets annoncés à la TV et qui se plaint de la publicité aux enfants. Et le tableau final sur le thème: "Noël pourrait être une vraie fête". Ont interprété cette petite pièce fort bien rendue: Carmel Jolin-Beaudry, Françoise Tremblay-Pépin, Claire Beaudoin-McKinnon et Jean-Pierre Daigle. Le directeur de la troupe est Jean Beaudry.

Une période de questions a suivi, où on a particulièrement parlé du crédit difficilement accordé aux assistés sociaux par les gros magasins, aux prix élevés, au crédit payans pour les entreprises, sur les garanties et le service après vente.

Vous souffrez d'arthrite de rhumatisme, nervosité???
Pourquoi ne pas essayer un simple procédé (universellement reconnu) qui sera sans doute efficace dans votre cas. Un livret vous sera remis gratuitement sans aucune obligation de votre part en écrivant aujourd'hui à:
NIAGARA CYCLO MASSAGE — Casier postal 253, Cap-de-la-Madeleine

combiné suède cuir verni semelle moulée.
$25.95

exclusif
À NOS TROIS BOUTIQUES
Centre d'Achats T.-R.-O. 374-2156
Trois-Rivières, 1548, St-Philippe 378-4766
Shawinigan, 403, 5e Rue 537-0155

BOUTIQUE Au Pas ENR. Chaussures

Talon 5½ pouces, semelle 4 pouces, courroies arrière du pied suède noir.
$30.00

Semelle 3 pouces talon 4½ pouces combiné suède et cuir verni.
$25.00

Magasinons pour Noël chez Pollack

Ouvert tous les jours de 9h30 a.m. à 9h p.m. y compris le samedi de 9h a.m. à 9h p.m. jusqu'à Noël

Offrez à Noël un cadeau de bon goût toujours apprécié
Yardley

a) Ensemble eau de cologne en atomiseur 1 once et poudre de bain de 4 onces. 7.50
b) Ensemble lotion, sels de bain de 4 onces et 2 savons de fantaisie. 7.75
c) Ensemble atomiseur 1 once et 2 savons de bain 3.85
d) Mini-ensemble comprenant lotion et 1 savon. 2.50

Tous ces produits sont offerts dans le lavande Lotus et Red Roses.

Cosmétiques (Rayon 3240) Rez-de-chaussée

Profitez de l'emballage-cadeaux gratuit !

COMPOSEZ 378-9111 écrivez C.P. 1445

Pollack
CENTRE-VILLE CARRE DES FORGES

Joyeux Noël
Bonne Année!

LAURENT BEAUDET

Que l'époque des fêtes se poursuive en une suite ininterrompue de journées remplies de joies, santé et prospérité. A notre distinguée clientèle, merci de votre confiance.

LAURENT BEAUDET
CERAMIQUE TAPIS TUILES PRELARTS
605, BUREAU TROIS-RIVIERES

3
PHARMACIES À PRIX COUPÉS
LES PLUS COMPLÈTES ET LES PLUS VASTES DE LA RÉGION
LIVRAISON GRATUITE PARTOUT

C'EST NOUVEAU À TROIS-RIVIÈRES
OUVERT DE 10h A.M. à 10h P.M.
MAINTENANT OUVERTE
LA 3e ET NOUVELLE
PHARMACIE BAREIL
4150, BOUL. DES FORGES
TROIS-RIVIÈRES
en face du CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES

TÉLÉPHONE
375-4972

UN SEUL PROPRIÉTAIRE
A l'avant-garde du progrès et du service M. Jean Bareil a ouvert une autre pharmacie afin de satisfaire sa nombreuse clientele.

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX ET LE MEILLEUR SERVICE

PHARMACIE BAREIL
4150, Boul. Des Forges
375-4972

PHARMACIE BAREIL
Galeries du Cap
378-4829

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville
375-7769